

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 245-2019
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.293

Déposée le: 11.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Schneider (Biel/Bienne, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Des drones équipés de caméras thermiques pour sauver les faons

Le Conseil-exécutif est chargé de réaliser le mandat d'étude suivant :

1. Les autorités cantonales compétentes organisent, éventuellement avec des tiers, le déploiement de drones équipés de caméras thermiques pour détecter les faons et d'autres animaux sauvages et éviter ainsi qu'ils ne meurent au passage des moissonneuses-batteuses.
2. Le Conseil-exécutif présente un rapport sur la faisabilité d'un déploiement de drones à grande échelle dans le canton de Berne.

Développement :

Les faons aiment se cacher dans les herbes hautes, ce qui leur est souvent fatal lorsqu'une moissonneuse-batteuse est à l'œuvre. Les agricultrices et agriculteurs n'ont aucune possibilité de voir les jeunes chevreuils à temps. Dans le canton des Grisons, des drones équipés de camé-

ras thermiques et pouvant couvrir de vastes surfaces ont pour la première fois été utilisés cette année pour détecter des animaux dans les pâturages et les prairies. Comme l'a annoncé l'office compétent, la mesure a été une réussite totale : quelque 1100 dispositifs ont permis d'éviter à environ 450 faons d'être happés par une moissonneuse-batteuse. Grâce à cette méthode, le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures est lui aussi parvenu à sauver environ 60 animaux.

Destinataire

- Grand Conseil